



Photo : ISPAN 2010

• L'école des Garçons de Belladère (Ecole Anténor Firmin)

Belladère, la nouvelle

Un jour, un poète fera parler les pierres.
Jean Brierre

Après la fin de l'Occupation américaine (1934) jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, Haïti connut un regain d'activités économiques jusqu'à devenir florissante sous le gouvernement d'Elis Lescot.

Des investissements nationaux et étrangers sont consentis dans la production de denrées stratégiques, contribuant aux « efforts de guerre contre les puissances de l'AXE ».

Cette période coïncide également avec la montée de la classe moyenne « noire », étayée par l'idéologie noiriste, qui se développe en Haïti en contrepoint de la suprématie traditionnelle « mulâtre ».

Le président Dumarsais Estimé arrive au bon moment. Depuis 1944, l'économie se porte bien : le café, la banane, le sisal, se vendent bien sur le marché international. L'artisanat et les huiles essentielles rapportent pas mal. La balance com-



Photo : D. T. P. • 1948

Vue de la place publique de Belladère. Au fond, l'école des Filles, les Télégraphes et la Préfecture

merciale est largement positive en 1946 (: M. Oriol et P. Vilaire). Cette relative prospérité se traduit par des investissements de prestige et également par de grands projets d'urbanisme voulant exprimer une intégration d'Haïti dans le monde. Ces projets viseront surtout l'aménagement des « façades extérieures » du pays.

Le vaste programme de la création d'un front-de-mer aménagé de Port-au-Prince prend

Sommaire

- Belladère, la nouvelle
- Le Palais National d'Haïti, vers la restauration
- Le BULLETIN de l'ISPAN, douze mois plus tard...
- Chronique des monuments et sites historiques d'Haïti



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le **BULLETIN DE L'ISPAN**. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.



• Vue de la ville de Belladère en 1948

forme, avec le prétexte de la célébration du bicentenaire de la fondation de la ville. Ainsi naît, en 1949, la Cité de l'Exposition, suivant un plan d'aménagement urbain mettant en application les principes de l'urbanisme et de l'architecture moderne. La conception du front-de-mer de la capitale est confiée à l'architecte roumain Auguste F. Schmiedigen, qui avait fait ses preuves lors de la célèbre foire internationale de Flushing-Meadow, à New-York (1939).

A Belladère, la porte d'entrée orientale du pays (: Jean F. Brierre), une ville nouvelle sera créée sur les emplacements d'une modeste agglomération rurale placée non loin de la frontière entre la République Dominicaine et Haïti. Cette « ouverture » sur l'extérieur souligne également la bonne entente entre les deux républiques se partageant l'île depuis l'adoption, de bonne foi, du tracé définitif de la frontière quelques années plus tôt. Elle répond également à l'ample programme entamé par le président dominicain Trujillo de rénover les villes frontalières de la république voisine.

Inaugurée en 1948, Belladère fut construite sur un site fort agréable situé à près de 400 m d'altitude, en pleine campagne. Elle s'étire d'Est en Ouest sur la ligne de crête d'une colline surplombant la vallée agricole de Grande-Plaine. *Première cité moderne, la ville nouvelle surgit, neuve, belle et immaculée*, nous décrit C. Noisy, chroniqueur de l'époque.

En effet, Belladère a cela de particulier qu'elle tient à la fois d'une composition urbaine simple, choisie librement par ces concepteurs, et

de l'architecture remarquable de ses édifices administratifs.

Mais la création quasi ex nihilo de cette ville, tient également d'une certaine volonté de rompre définitivement avec un aménagement territorial datant de la colonie de Saint-Domingue et qu'aucun projet ultérieur n'avait modifié en profondeur. Jean Brierre, poète haïtien et *barde national*, définit sans équivoque la ville nouvelle : *Elle (Belladère) illustre la possibilité de bâtir sur les ruines de la Colonie de Saint-Domingue. Notre pays ressemble trop encore à la colonie qu'elle fût. Le Chef d'Etat a détruit les huttes trop pareilles à celles de l'esclave. Il a bâti des maisons pour des hommes libres, remplacé les ténèbres de la plantation coloniale par les lumières d'un pays libre. Et de l'ancienne Belladère à la nouvelle, il y a plus d'un siècle de progrès humain.*

La force de l'idéologie indigéniste qui a su mettre fin à l'occupation du territoire tente simplement de rayer des mémoires les réalisations de l'Occupation nord-américaine d'Haïti (1915 - 1934)...

Le plan de la ville de Belladère a été dressé par le Service d'Urbanisme des Travaux Publics, sous la direction de l'Architecte Franck Jeanton, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, assisté de l'Architecte René Villejoint de l'Ecole Spéciale d'Architecture de Paris. La construction des bâtiments administratifs ont été réalisées par une brigade d'Ingénieurs du Département des Travaux Publics sous la direction de l'Ingénieur Paul Pereira, Secrétaire d'Etat des Travaux Publics. L'exécution de résidences des fonctionnaires a été réalisée par l'Ingénieur Clément Paultre.

Le fonctionnement de cette ville-nouvelle ne dura que l'espace d'un cillement. Son déclin commence avec la dictature de François Duvalier, élu président de la République en 1957. Celui-ci opte pour une politique frontalière diagonalement opposée : le contrôle militaire stricte des allés et venus entre Haïti et la République Dominicaine et le dépeuplement de la zone frontalière. Durant cette période, le

développement de toutes villes frontalières est freiné et leur population subit la terreur *macoute**.

De nos jours, de Belladère-la-Nouvelle ne subsistent que les vestiges, abandonnés pour la plupart, de ces immeubles administratifs et de fonction, mis à part l'hôpital et le tribunal. Une tentative récente, de leur restauration, entreprise en 2008, par le Ministère de la Culture et de la Communication, a avorté. D'une manière générale leur structure portante a bien résisté aux épreuves du temps, tandis que leur toiture, les volets des ouvertures et les planchers en bois ont disparu ou sont dans un état de détérioration très avancée.

Actuellement, la ville de Belladère vit essentiellement du commerce, interlope ou formel, avec son vis-à-vis dominicain, Elias Pina.

La Nouvelle

Très certainement influencés par les principes d'urbanisme prônés par Auguste Perret et surtout par Tony Garnier, principes largement consommés en Europe, les concepteurs de cette ville trouvèrent avec projet Belladère la première occasion d'appliquer dans un projet global leur connaissance souvent acquise à l'étranger, particulièrement en France, dans les plus grandes écoles d'Architecture, selon une tradition bien établie en Haïti depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

Des résultats formels des hypothèses et des réalisations de Garnier, les architectes haïtiens ont retenu l'essentiel : une clarté de la géométrie découlant des principes des compositions architecturales classiques et une cohérence formelle entre la structure de l'édifice et sa fonction. Ils ont également appliqué partiellement certaines hypothèses de composition urbaine de Garnier : l'adoption de règles capables de générer des formes et des typologies fortes, telle la recherche d'une liaison étroite entre espace intérieur et espace extérieur, facilitant une lecture du lieu, perçu comme essentielle tant dans la composition à l'échelle urbaine que dans la distribution architecturale. La lumière naturelle, les conditions climatiques, les caractéristiques morphologiques du site sont pris en compte en tout premier lieu et sont déterminants pour les résultats formels.

* Les Volontaires de la Sécurité Nationale (VSN), la milice du dictateur Duvalier



Archives : Internet

• L'hôpital de Lyon, France, par Tony Garnier (1913)



• Belladère, ville frontalière



1. Plan de la ville d'après un croquis publié à l'époque
2. Orthophotographie de la ville actuelle
3. Composition urbaine du noyau central de la ville

Enfin, sur le plan architectural, si ces concepteurs se sont appuyés fortement sur le vocabulaire et la syntaxe classiques, ils y ont simplifié toute modénature, toute mouluration, et stylisé les détails afin de permettre une expression plus nette de la lecture des volumes, traités avec simplicité, et de leur fonction, pour mettre ainsi en évidence l'essence des espaces architecturaux.

Belladère va populariser un langage architectural nouveau qui prédominera en Haïti tout au cours de la décennie suivante.

Le plan d'urbanisme

La ville obéit à un programme précis : établir un centre administratif appelé à gérer l'accès et le commerce par la frontière et accompagner le développement de la nouvelle colonie agricole de Baptiste dont elle n'est distante que de 14 kilomètres. Pour cela, nombre de bureaux de l'Etat et de services techniques publics y seront implantés : le Bureau du Service agricole et des Travaux publics, le Service des Postes et des Télégraphes, un hôpital, une église et ses dépendances, un hôtel, un magasins d'approvisionnement, deux écoles, une caserne et des services de douanes, une banque, le Bureau des Contributions et un tribunal. Les fonctions de l'Etat y sont également représentées : la Mairie et la résidence du Délégué, représentant du Chef de l'Etat dans la ville. Les résidences destinées à loger les fonctionnaires de l'Etat serviront de modèles aux maisons d'habitations futures. Un quartier pour loger les ouvriers de la construction sera construit au préalable.

Le plan épouse la topographie du site avec simplicité : une avenue centrale longeant une ligne de crête et deux embranchements courbes la rejoignant à l'est et à l'ouest. Une disposition de bâtiments publics autour de la place, centrale à l'ensemble, constituait le départ de l'ordonnancement de la composition.

Il s'agit, en fait, de la première tentative haïtienne d'urbanisme moderne, dans le sens de la ville née de la révolution industrielle en Europe.

La Préfecture

La force symbolique de sa localisation dans l'axe Est-Ouest de la place municipale est reflétée dans le choix du parti architectural de cet élégant bâtiment. Le corps principal, parfaitement symétrique, est précédé d'une rotonde surmontée d'une galerie haute offrant une vue panoramique sur la place et son voisinage.

L'ordonnancement de cette partie de l'édifice tient de l'architecture classique dont toutes les composantes sont évoquées, dépouillées de moulurations. Le soubassement est formé d'un escalier semi-circulaire à degré convexe. Des colonnes doubles dont les fûts droits et lisses s'élèvent sur les deux niveaux afin d'assurer la



• L'immeuble de la Préfecture

monumentalité de la façade donnant sur la place. En effet, il s'agit de la résidence officielle du représentant du chef de l'Exécutif dans la ville, le Préfet. A ce titre, ces espaces intérieurs sont traités de manière généreuse. Salon et salle-à-manger d'apparat, cuisine et cabinets de toilette intégrés au corps principal se partagent le rez-de-chaussée, voué à la fonction sociale de l'édifice. L'étage, lui, loge les chambres et les sanitaires disposés autour d'une spacieuse salle de séjour et de réceptions intimes. Un escalier, dont la cage est apposée à la façade est du corps central, dessert le niveau supérieur de l'édifice. Placé en perpendiculaire, des locaux de service, remises et logements du personnel domestique, complètent l'ensemble et délimitent avec le corps principal un jardin d'agrément. L'édifice a abrité jusqu'à récemment les bureaux de la Délégation.

La Mairie

Ce bâtiment a conservé sa fonction d'origine : celle du logement des services municipaux,

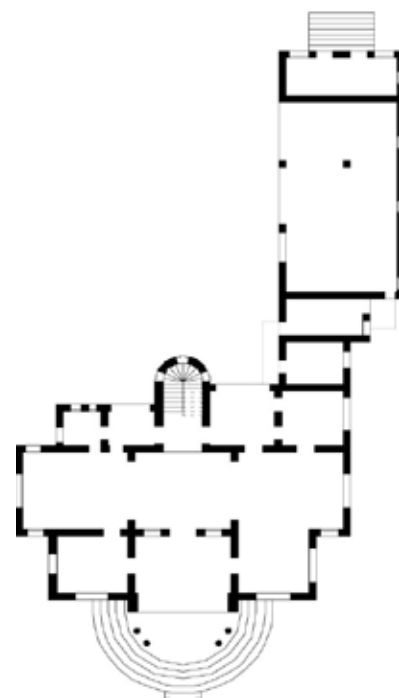
avec ses salles de fêtes officielles et de réunions. Placée dans le prolongement de l'axe nord-sud de la place municipale, la Mairie jouit d'une position particulièrement privilégiée dans la composition urbaine et participe à l'ordonnement de la composition axiale formée principalement de la place, espace civique par excellence, de l'Ecole des Garçons et de l'Ecole Filles.

Son plan est fort simple : au rez-de-chaussée, une vaste salle de réception aux agréables et majestueuses proportions desservant les bureaux de la municipalité et jouissant d'une parfaite luminosité naturelle au moyen de large baies à volets. A l'étage une salle des fêtes donne sur des terrasses et le balcon principal, dominant la place publique.

Dans cet édifice, le traitement donné à la cage d'escalier rappelle celui de la Préfecture : elle est ajoutée à la façade sud, exposée au soleil, et son volume proéminent contribue à donner du relief à celle-ci.

Photo : **D. T. P.** • 1948

• La Préfecture en 1948

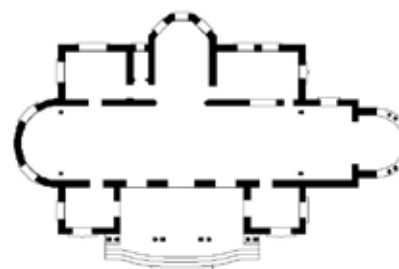
Document : **ISPAN** 2010

• Le plan du rez-de-chaussée de la Préfecture

Par le jeu de ses volumes placés sur différents plans, la simplicité du traitement des ouvertures, l'épure expressive de ses élévations et la stylisation de ses éléments décoratifs, le bâtiment de la Mairie de Belladère prend un parti résolument moderne qui semble jurer avec le



2



3

Document : **ISPAN** 2010

1. La Préfecture (la Délégation)
2. La Préfecture en 1948
3. Le plan du rez-de-chaussée



• La façade orientée plein sud de la Mairie avec sa cage d'escalier central, élément saillant de la composition

portique accolé à sa façade nord. Ce portique à colonne double s'élevant, comme pour la Préfecture, sur deux niveaux et supportant un entablement sur lequel repose d'un fronton cintré, indique sans équivoque, par sa référence directe à l'architecture classique, l'importance de la fonction municipale.

Le Bazar

L'un des plus réussis du point de vue du traitement architectural des ces espaces internes des constructions de Belladère, cet édifice commande l'entrée ouest de la ville et est précédé d'une place de forme triangulaire. Son plan épouse la forme de la parcelle sur laquelle il est érigé et prend la forme d'un U enserrant une cage d'escalier desservant le second niveau.

Bâtiment à vocation commerciale, le Bazar approvisionnait en denrées de tout genre la population et, surtout, les fonctionnaires de l'Etat arrivés de la capitale. Ainsi son rez-de-chaussée est formé d'une vaste salle subdivisée en quatre sous espaces, desservis par les trois entrées de l'édifice donnant sur les rues avoisinantes. L'étage, occupant la partie avant de l'édifice, logeait les bureaux d'administration des magasins. Les pièces étaient partitionnées en panneaux de bois. La structure de l'édifice est faite de murs porteurs et de colonnes indépendantes en béton armé supportant l'étage.

Le Bazar illustre bien le choix de son concepteur de mettre l'édifice en tension avec la ville. D'abord en épousant parfaitement la forme de la parcelle, le plan subit avec élégance cette

contrainte en créant une complicité avec les voies périphérique, sur lesquelles elles donnent directement accès au bâtiment. Puis, l'architecte a ouvert le rez-de-chaussée sur la ville au moyen de larges baies, qui réduisent considérablement la séparation entre l'intérieur et l'extérieur créé par les murs des façades.

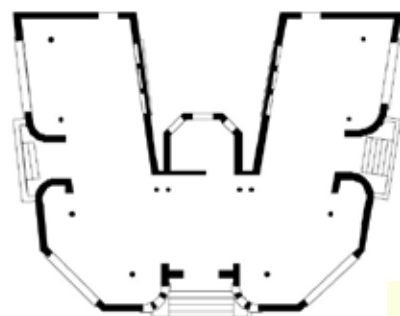
Le Club-Hôtel

À l'origine, cet immeuble était destiné à loger les voyageurs autant que les visiteurs venus de la République Dominicaine. Il comprenait, au rez-de-chaussée, un hall d'accès, un grand salon, une confortable véranda périphérique, une cuisine et des espaces de services. À l'étage,

1. La façade nord du Bazar
2. Croquis de l'architecte (Elevation ouest)
3. Plan du rez-de-chaussée



Photo : D. T. P. • 1948



Document : ISPAN 2010



des chambres à coucher équipées de toilettes, une salle de séjour, deux terrasses couvertes et les appartements du gérant. La veranda du rez-de-chaussée est traitée à la fois en espace de circulation, d'agrément et d'articulation entre intérieur et extérieur. Des colonnes doubles, éléments récurrents de l'architecture belladéroise, rythment les lignes horizontales prédominantes de la façade principale.

L'analyse de la répartition des espaces montre que les pièces logeant des services dont le temps d'utilisation est réduit (sanitaires, escaliers, dépôts, etc.) sont situés plein sud formant sur les deux niveaux de l'édifice, un bouclier thermique isolant des ardeurs du soleil, les chambres et les salles de séjour plus permanent. Les ouvertures de cette façade sud sont traitées aussi en conséquence : elles sont plus petites, laissant aux murs épais de 45 cm le soin de « casser » la chaleur.

Cette sensibilité à intégrer le bâtiment aux caractéristiques naturelles du site est particuliè-

rement remarquable. Le souci du bien-être de l'usager est manifeste.

Le traitement du balcon est de l'étage desservant les chambres constitue encore un parfait exemple de la relation étroite du bâtiment au site. Ce balcon tracé sur un plan semi-circulaire donne face au soleil levant et permet de jouir d'une vue panoramique sur la ville et sur la campagne immédiatement proche. Cette vue est encadrée horizontalement de manière intentionnelle par le parapet et un linteau bas. L'utilisation de l'escalier de service, liant le rez-de-chaussée à la cour de service, dans la composition de la façade sud, est également originale. Celui-ci n'est plus intégré de façon discrète au corps de bâtiment comme le voudraient les dispositions traditionnelles, mais s'affiche, présent, en créant un volume fort, jouant pleinement sa partition dans la composition de la façade.

L'école des Garçons

L'école des Garçons (actuellement l'école An-

• La puissante composition de la façade est du Bazar

ténor Firmin) applique scrupuleusement les principes d'expression des fonctions au travers des dispositions formelles. Il se compose de deux corps de bâtiment liés par un porche d'entrée : les salles de classes, disposées en enfilade, donnant toutes sur une coursive les desservant et, disposé perpendiculairement, la résidence du directeur d'école. Celle-ci s'élève

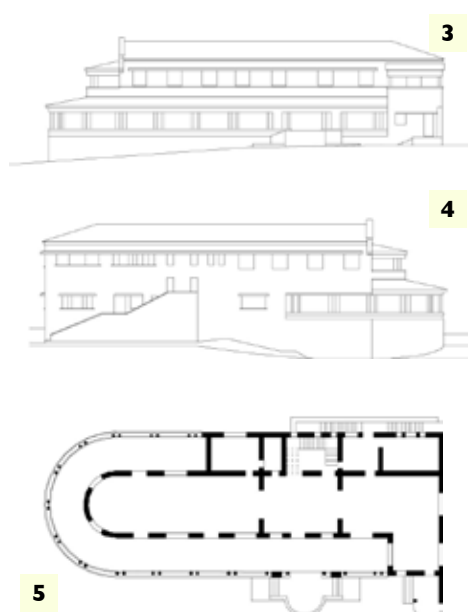
1. Le Club-Hôtel
2. Le Club-Hotel en 1948
3. Elévation nord (état actuel)
4. Elévation sud (état actuel)
5. Plan du rez-de-chaussée



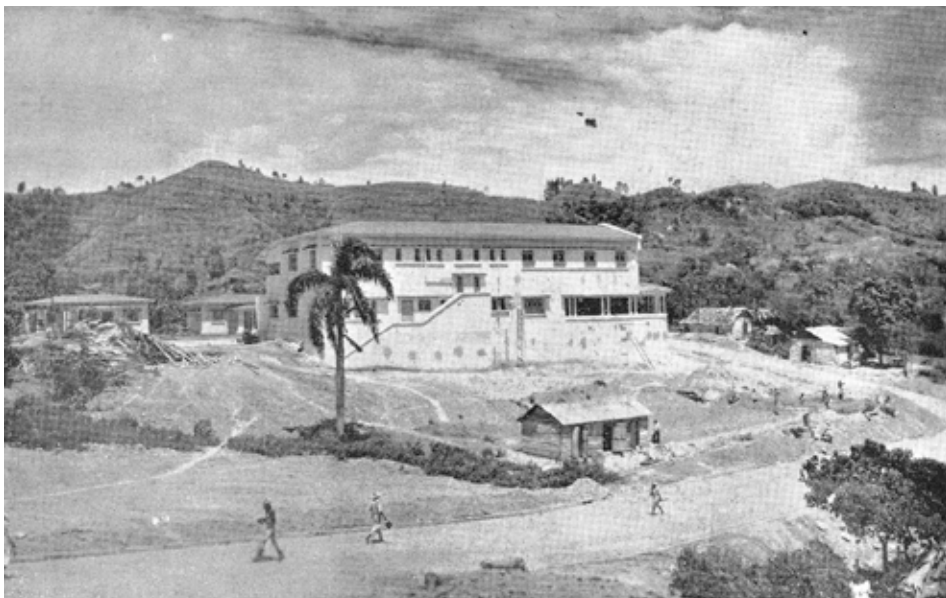
Photo : D. T. P. • 1948



• La puissante composition de la façade est du Bazar



Documents : ISPAN • 2010



• La façade sud du Club-Hôtel (1948)

sur deux niveaux et constitue, par son volume vertical, ses ouvertures à auvent et son large débordement de toiture, le principal élément d'identification de l'ensemble. Ce plan en L encadre la cour de récréation placée sous le contrôle visuel de la direction, placée au rez-de-chaussée des logements du directeur.

L'école des Garçons et sa jumelle, l'Ecole des Filles, disposées symétriquement par rapport

à l'axe formé par la Mairie et la place publique un ensemble fort, malheureusement estompé aujourd'hui, suites à des modifications importantes apportées à l'école des Filles et la construction d'un terrain de sport clôturé d'un mur haut, rompant ainsi l'axe principal de composition.

Les éléments architecturaux des façades de l'Ecole des Garçons utilisent un vocabulaire



- La façade principale (est) de l'école des Garçons
- Les élévations intérieures donnant sur la cour de récréation

élaboré, mais sobre : baies verticales, volets, persiennes, linteaux, et auvents ordonnancés en un rythme serré, créant une forte unité de style.

Belladère, une leçon d'architecture

Ces édifices, aujourd'hui abandonnés pour la plupart, constituent les premières affirmations d'un mouvement esthétique cohérent qui recherche l'intégration sensible et totale aux caractéristiques du lieu de leur construction.

L'expérience de Belladère constitue une étape particulièrement importante dans l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme en Haïti. L'adoption des théories de l'Architecture moderne, dans ce qu'elle possède d'essentiel et de progressiste, transplanté avec des enrichissements intelligents dans un autre climat, une autre culture, a permis aux architectes et urbanistes haïtiens de l'époque d'initier une réflexion solide sur la manière d'habiter Haïti.



Belladère, **Autres réalisations (1948)**



- L'Hôpital
- Une résidence type construite en 1848
- Une résidence récemment réhabilitée

Belladère, Autres réalisations (1948)



En présentant dans les colonnes de ce numéro, un premier article sur des œuvres architecturales modernes en péril en Haïti, la rédaction du BULLETIN illustre l'entière adhésion de l'Institut à la charte d'Eindhoven établissant le principe qui régit le Comité International pour la Documentation et la Conservation de des Monuments et des Sites historiques du Mouvement Moderne (DOCOMOMO).

Cette charte recommande essentiellement de :

- Révéler l'importance du mouvement moderne à l'attention du grand public, des autorités, des professionnels et de la communauté scientifique.
- Identifier et promouvoir l'inventaire des œuvres du mouvement moderne, au travers de la constitution d'un registre, de dessins, de photographies, d'archives et d'autres outils de documentation.
- Favoriser le développement de techniques et de méthodes de conservation adaptées, et diffuser leur connaissance auprès des professionnels impliqués dans la conservation de l'architecture moderne.
- S'opposer à la destruction et à la défiguration des édifices de référence.
- Promouvoir le financement de la documentation et de la conservation des œuvres modernes.
- Développer et enrichir la connaissance du mouvement moderne.

S'il est de tradition de faire remonter le mouvement moderne en architecture et en urbanisme à la naissance de la Révolution industrielle (première moitié du XIXe siècle), force est de constater que la majorité des édifices historiques patrimoniaux d'Haïti font partie de cette période. Et innombrables sont ces constructions perdues à jamais par manque d'entretien, par indifférence, par vandalisme, par ignorance, par intérêt pécunier de particuliers ou de groupes sociaux, par absence de cadre légal adéquat...

Protéger ces références concrètes de notre Histoire est aujourd'hui une question de survie du Peuple haïtien.



Photos : ISPAN 2010

L'ISPAN remercie l'historien Georges Corvington pour sa collaboration à la rédaction de cet article en précisant pour nous le contexte historique et les motivations diverses et complexes qui ont mené à la construction de la ville-nouvelle de Belladère.

De g à d, et de h, et b. :

- Le Tribunal de Paix
- La Banque
- Les Casernes (Façade ouest)
- Les Casernes (Façade est)



Photo : ISPAN 2010

La leçon d'architecture de Belladère



• Fenêtre ouverte sur la ville • Vue prise de l'intérieur du Bazar



• Une baie de la Mairie



• La galerie du Club-Hôtel



• Le balcon du Club-Hôtel



• Les proportions de la salle de reception de la Mairie



• La colonne double de la façade nord de la Mairie

La leçon d'architecture de Bellàdère



• La coursiue des Casernes



• L'agencement des baies de l'escalier de la Mairie



• La coursiue et la cage d'escalier des Casernes



• La façade intérieure des Casernes



• Vue intérieure du Bazar . Le hall principal souvrant sur la vile

Le Palais National d'Haïti en route vers la restauration

Les techniciens de l'ISPAN, aidés des engins lourds du Centre National d'Équipement (CNE), ont débuté le jeudi 8 avril dernier, la dépose des éléments dangereux ou jugés non récupérables des ruines du Palais National d'Haïti, endommagé par le séisme du 12 janvier 2010. Ces travaux, qui font suite à diverses consultations auprès de firmes et de techniciens spécialisés en structures en béton endommagées par des secousses telluriques comptent également sur un avis technique émis par une groupe d'architectes, d'urbanistes, de sociologues et d'historiens* réunis à la demande de la Direction générale de l'ISPAN.

Dans ce document, le groupe ainsi constitué a émis de sérieux arguments en faveur de la restauration par reconstruction. Il y a reconnu que *Le Palais national construit entre 1913 et 1922 selon les plans de l'architecte haïtien Georges Baussan est, sans conteste, l'expression la plus achevée d'une grande période de l'Architecture en Haïti et est probablement un des plus beaux exemples d'architecture néo-classique transplantée en Amérique. L'avis signale également que l'édifice possède, en outre, les trois valeurs définissant un monument historique : une signification, une valeur documentaire et une valeur architecturale. Pour toutes ces raisons, le Palais National mériterait largement de rester en place dans la mémoire collective.*

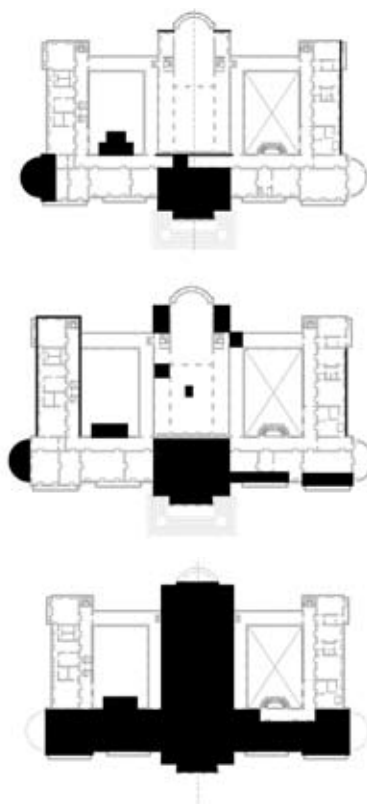
Fort de ces arguments, le groupe a recommandé que le Palais National d'Haïti, une

fois restauré, soit maintenu comme siège du gouvernement de la République tout en considérant que les exigences de la bureaucratie moderne s'accommodent mal au fonctionnement du siège de l'Exécutif. Sa restauration ne devrait envisager que les fonctions d'apparat et les activités officielles de la Présidence (réception officielle, réunion du Conseil des Ministres, etc.).

La visite didactique du monument historique devrait également être prise en compte. Les fonctions administratives et autres seraient aménagées dans de nouveaux espaces appropriés et construits à cet effet.

Enfin, élargissant le contexte, le groupe a insisté sur la nécessité de privilégier une approche urbaine dans tout projet de restauration du Palais National et de prendre en compte son environnement immédiat. La notion de préservation du patrimoine devrait dépasser celui du monument isolée et s'étendre au quartier du Champ-de-Mars, au centre historique de Port-au-Prince et à la ville.

Sous la direction de l'ingénieur en restauration, Elsoit Colas de l'ISPAN, la dépose des éléments dangereux ou jugés non récupérables sera accompagnée d'une campagne de pose d'étaisements. Il s'agit de mesures conservatoires articulant la première étape de la restauration du Palais National d'Haïti. Cette phase est accompagnée de relevés architecturaux et photographiques des détails de construction.



Document : Miyamoto International • 2010

- Parties du Palais National d'Haïti effondrées ou sévèrement endommagées par le séisme
 1. Premier étage
 2. Second étage
 3. Toitures et combles
- (D'après la Miyamoto International • Février 2010).



• Dépose des éléments irrécupérables



• Le Palais National, le 13 janvier 2010

* Ont fait partie du groupe constitué par l'ISPAN : L. Voltaire, P.-E. Simon, M. Oriol, G. Esper, G. Lahens-Esper, M.-J. Liautaud-Millet, W. Kénel-Pierre, M. Rocourt-Martinez, F. Mangonès et H.-R. Jolibois.

Le BULLETIN de l'ISPAN

douze mois plus tard...

Je me mets en tout premier lieu à imaginer la trotte que cela a dû constituer, les recherches que cela a dû demander pour rédiger ces douze bulletins.

Je les ai reçus et lus tous avec le même bonheur. Avec la même détresse. Le bonheur que toutes ces photos, ces informations sur l'histoire et l'actualité du patrimoine bâti, dans un graphisme très intelligent, arrivent gratuitement et à l'heure, tous les mois, dans ma boîte aux lettres, sans même que je ne sois obligée de dire merci - j'ai quand même dit merci quelques fois -, le bonheur de me dire que ces histoires sont aussi les miennes. La détresse, presque la douleur, de constater les grandes difficultés auxquelles le patrimoine est en but. Les menaces naturelles, ou du fait des hommes, qui pèsent sur chacun d'entre eux et la presque impossibilité d'agir, faute de moyens.

Daniel Elie, le Directeur général de l'ISPAN - éditeur du BULLETIN - soulignait dans le premier numéro paru le 1er juin 2009, que le bulletin paraissait dans un contexte particulièrement difficile marqué par le dysfonctionnement de l'Administration publique, les dérèglements environnementaux entraînant des inondations à répétition causant pertes de vies et biens, y compris de biens immobiliers à haute valeur culturelle. Le premier article du numéro 1 consacré à Jérémie avait pour grand titre « Centre historique de Jérémie, un patrimoine en péril », et c'était le début d'un voyage à bout de souffle à l'intérieur de nous-mêmes, de gloires en questionnements, de peurs en émerveillements. Une quête incessante qui a peut-être rendu ces voyages moins fastidieux : montrer et préserver, fabriquer l'avenir avec un passé et un présent qui semblent trop souvent laisser indifférent.

De Jérémie à Marchand-Dessalines, avec un arrêt dans les cendres et la fumée du marché Vallière, le Palais de la Belle-Rivière, Fort Jacques, le Palais National, la Citadelle Henry. 11 fois à bord pour des voyages trop courts. Les voyages réussis sont toujours les plus courts, ou le semblent être. Histoire de perception, peut-être.

Et nos rêves, déjà fragiles, nos monuments, comme nous, bousculés par un temps qui va trop vite, comme nous, dans la marge des urgences du monde, comme nous à la merci de la terre qui tremble, des vents qui soufflent, sont tombés. Dans le même mouvement presque. Le 12 janvier. Les Bulletins 10 et 11 de l'ISPAN ont montré et dit ce qui était et reste au dessus des mots.

Je regarderai encore et encore les photos du Palais National dans le BULLETIN 6, sans jamais les comparer à celles dans le BULLETIN 10 parce qu'on ne compare pas des travaux réalisés avec des cœurs différents à des époques différentes, et qu'il faut sûrement regarder de l'avant, même en revendiquant sa douleur et sa nostalgie. Attendre comme avant, chaque mois, un nouveau BULLETIN de l'ISPAN, avec d'autres images, d'autres nouvelles, d'autres coups de projecteurs sur le patrimoine bâti haïtien et nous identifier à chaque fois avec ces monuments, ces histoires qui parlent si bien de ce que nous avons été, sommes et serons.

Merci et bon travail à l'ISPAN.

Emmelie Prophète



• Les douze couvertures des numéros du BULLETIN de l'ISPAN

L'église de Saint-Joseph, rasée

*Pour voir le futur, il faut regarder derrière soi.
Livre d'Isaïe • La Bible*

Après l'église Saint-Louis, Roi de France de Turgeau, l'église du Perpétuel Secours du Bel-Air, le lycée Alexandre Pétion, l'école des Arts et Métiers, l'école de la République du Vénézuéla (ancienne école professionnelle), c'est le tour de l'église de Saint-Joseph de la Croix-des-Bossales à Port-au-Prince, de subir l'assaut inconsidéré des pelles mécaniques et des masses des démolisseurs. Arguant le prétexte, souvent fallacieux mais devenu coutumier, de la dangerosité de certains éléments « pour les vies humaines » et endommagés par le séisme du 12 janvier, le curé de la paroisse a pris sur son propre compte l'initiative de raser jusqu'aux fondations l'édifice de culte, témoin de plus d'un siècle d'histoire religieuse en Haïti. Visité le 13 janvier, le lendemain du séisme, par les techniciens de l'ISPAN, l'édifice n'avait que subi que des dommages partiels, dont l'effondrement du clocher.

Construite en 1872, l'année du lancement de la vaste campagne de construction d'églises à travers tout le territoire d'Haïti entreprise par le Vatican, l'église Saint-Joseph fut la première à être édifiée, selon les termes du Concordat de 1860. Les travaux se poursuivirent durant nombreuses et longues années grâce aux dons des fidèles et aux libérales subventions du gouvernement (: Corvington)

Le dimanche 23 janvier 1876, au soir, dans le clocher nouvellement achevé, le vénérable prélat, entouré d'une cohorte de parrains et de marraines, parmi lesquels on distinguait : Mme la Présidente Domingue, Mesdames Lorquet, Cassagnol, Charles Miot, MM. D'Aguesseau Lespinasse, Poule, J.J. Audain, etc. procéda à la bénédiction de Marie-Louise et de Louise, les deux cloches au poids respectif de 1.200 et de 900 livres, dues à la générosité de Mme Raignemond Régner (...). L'église de Saint-Joseph du quartier de la Croix-des-Bossales, entièrement achevée, fut pourvue d'un mobilier de choix. Mgr. L'archevêque, assisté de Mgr. Hillion, évêque du Cap, procéda à sa consécration, le 22 avril 1877 en présence du Président Boisrond Canal, de sa jeune épouse et des hauts fonctionnaires du gouvernement.

D'après l'historien Georges Corvington, l'église fut un véritable petit chef-d'œuvre d'élégance architecturale, et sa décoration était d'un goût parfait. Les statuts des douze apôtres, de Sainte Anne, de Saint Etienne, de Saint Jean-Baptiste font cortège à celle de Saint Joseph. Le curé, l'abbé Guillard, poussant plus loin l'embellissement du saint lieu, fit installer dans la partie absidale de la voûte une reproduction, exécutée à Paris, d'une fresque du couvent de Saint Marc de Florence, peinte par Fra Angelico.

La fresque de Ramponneau, démolie

*Vandale qui détruit les œuvres de Pan.
Sylvain de Tesson*

La fresque réalisée en 1953 pour le restaurant, « Aux Cosaques », a été systématiquement démolie sous la conduite du Ministère de l'Économie et des Finances.

En effet, le MEF a fait, en décembre 2009, l'acquisition pour le compte de l'Etat haïtien de la propriété, fonds et bâtisses, appartenant aux héritiers Jean Buteau où se situait le restaurant « Aux Cosaques ». Propriétaire pour le compte de l'Etat haïtien, le MEF a pris unilatéralement l'initiative de démolir l'œuvre d'art, légèrement endommagée lors du séisme du 12 janvier, sans consultation préalable auprès des institutions haïtiennes chargées de la sauvegarde



• L'église Saint-Joseph de la Croix-des-Bossales



• L'église Saint-Joseph, le 13 janvier 2010



• La démolition de la fresque de Ramponneau

du patrimoine artistique de la Nation haïtienne, en l'occurrence le Musée du Pathéon National d'Haïti et l'ISPAN, pour ce type de biens historiques et culturels. Le ministère de la Culture et de la Communication n'a pas été également informé de telles dispositions.

Cette fresque monochrome, colorisée dans des teintes sépia, illustre le processus de la fabrication du rhum, du rude labeur de la coupe de la canne-à-sucre jusqu'à la mise en fût de l'alcool. Monumentale, elle mesurait environ 12 mètres de long sur 2 mètres de haut.

Fondateur du Centre d'Art avec, entre autres, Maurice Borno, Dewitt Peters et Albert Mangonès, l'artiste Géo Ramponneau, illustrateur avisé, avait réalisé les dessins du manuel de géographie haïtienne publié par les Frères de l'Instruction Chrétienne. Géo Ramponneau réside actuellement à New-York.

Cette fresque fut photographiée un mois avant le séisme par Raphaëlle Castera.

Encore un témoin important de l'histoire artistique d'Haïti qui disparaît, appauvrissant culturellement et économiquement notre pays.

Journée porte ouverte à Washington

Le samedi 1 mai 2010, l'Ambassade d'Haïti, sise au Massachusetts Avenue de Washington, a reçu plus 4 000 visiteurs venus participer à la journée porte ouverte organisée cette année sous le thème de la sauvegarde du patrimoine haïtien. Entièrement préparée par le service culturelle de l'ambassade d'Haïti sous la direction de Mme Stéphanie Rosenberg, cette journée porte ouverte rentre dans un programme de découverte multiculturelle réalisé à l'initiative du bureau du tourisme culturel de la ville de Washington et intitulé Passport DC : Around the World Embassy Tour. Plus de 30 ambassades y ont participé cette année.

Les nombreux visiteurs de toute nationalité purent admirer la vingtaine de planches réunies en une impressionnante exposition de photographies sur les éléments du patrimoine bâti culturel et historique détruits ou sévèrement endommagés par le séisme du 12 janvier 2010. Ces photographies ont toutes été tirées des archives de l'ISPAN.

Projeté en boucle, un film sur le séisme monté par le cinéaste haïtien Mario Delatour a également eu un grand succès auprès du public.

La veille, à la salle de réception de l'Ambassade, s'était tenue une conférence prononcée par M. Daniel Elie, Directeur général de l'ISPAN, présentant un bilan des pertes causées à notre patrimoine bâti par le séisme.

L'exposition sera ouverte au public durant tout le mois de mai.



• La fresque de Géo Ramponneau du restaurant "Aux Cosaques"